



MUNICIPALITÉ DE
La Bostonnaise

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée Natalie Jalbert, directrice générale que lors de la séance publique de consultation du conseil municipal, qui se tiendra le **17 août 2026 à 19 h** à l'hôtel de ville situé au 15, rue de l'Église à La Bostonnaise, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-01/355, RANG SUD-EST

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 355, rang Sud-Est, La Bostonnaise

Numéro(s) du lot : 5 781 438 du cadastre du Québec

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande de dérogation mineure a pour objet d'autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à un usage résidentiel, de type remise, en cour avant, alors que le Règlement de zonage numéro 4-17 ne permet pas ce type de bâtiment accessoire en cour avant, conformément aux dispositions applicables à la cour avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de la séance de consultation le 17 août 2026.

DONNÉ À LA BOSTONNAISE, CE 27^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.

Natalie Jalbert
Directrice générale